

Histoire de « La cabane de Ribandon »

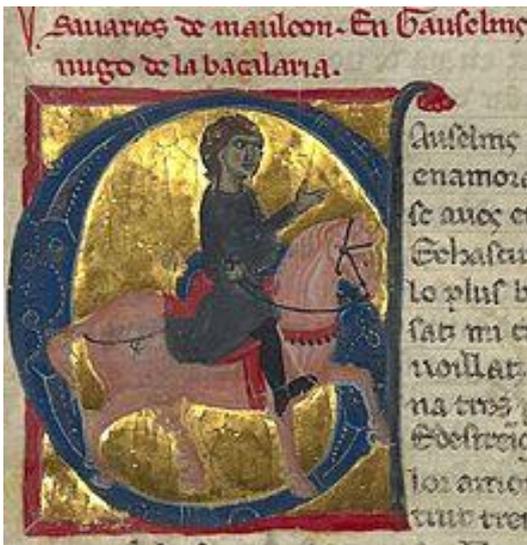
Selon le journal « La Vendée républicaine » en 1891, les « Ribandons » étaient des rivages abandonnés.



La fondation de Saint-Michel-en-l'Herm est attribuée à l'évêque de Poitiers Ansoald en 682 avec quelques moines venus de Noirmoutier.

Epargnée par les Sarrazins, l'abbaye ainsi que la ville de Luçon furent dévastées par les Vikings en 853.

Vers 1011 Les Vikings capturent la femme du vicomte de Limoges alors en pèlerinage à Saint Michel. Elle ne sera rendue que 3 ans plus tard contre rançon (dont une superbe statuette en or appartenant au trésor de l'abbaye).



Au XIII siècle Savary de Mauléon, personnage charismatique du Moyen Age, transforma l'abbaye en forteresse. Il y fût enterré en 1233.

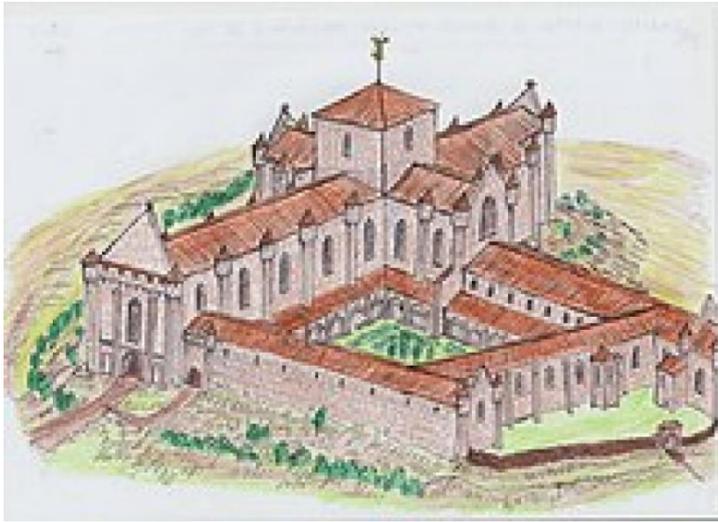
A partir de 1217, les moines creusèrent plusieurs grand canaux : Canal des cinq abbés, Achenal de la Brune, l'Achenal-le-Roi.

En 1399, après la guerre de 100 ans, L'abbé Grégoire de l'Abbaye de St Michel fit assécher les environs de Saint Michel commençant ainsi la série des « prises de mer ».

Le 8 avril 1472 l'abbé de Saint Michel, par acte devant Pierre Gybouin, notaire attribua à Catherine Serpentine veuve Vincent Ribandon et à Guillaume Marolleau : Des *places de mer* pour y mettre des filets à poissons : 9 à la « Vayne » du château et 15 à la « Croze ». La concession était à 15 sous du cens.

Les moines desséchèrent le marais et l'endroit prit le nom de **Ribandon** en mémoire de ceux qui avaient pêchés là. En 1480 l'assèchement de Ribandon était terminé.

Ribandon fut considérée comme la plus riche des cabanes que possédait l'abbaye de St Michel en l'herm. Celle-ci possédait en mense abbatiale et en mense conventuelle un revenu de plus de 300 000 livres (2 Millions d'Euros)



À la suite du Concordat de Bologne passé en 1516 entre François 1^{er} et le pape Léon X, l'abbaye est devenue "royale", les abbés furent désormais nommés directement par le roi. Un des plus célèbres abbé fût le cardinal de Mazarin de 1647 à sa mort en 1661.

En 1568 les huguenots firent le siège de l'abbaye. Malgré la décision de briser les écluses entourant l'ancienne île, l'abbaye succomba. Les soldats huguenots pillèrent toutes les richesses de l'abbaye ainsi que celles de l'évêque de Luçon. La bibliothèque

de l'abbaye fût brûlée avec toutes ses archives. Le bilan humain s'élève à environ quatre cents morts : l'abbaye comptait en ce temps deux cents moines et deux cents autres personnes étaient venues se réfugier au sein de la forteresse. Quant aux bâtiments, ils furent bombardés, et l'abbaye n'était plus qu'une ruine à la fin du siècle.

En 1669, l'évêque de Luçon Nicolas Colbert, face au dépeuplement qu'avait connu l'abbaye à la suite de la peste de 1667, fit venir à Saint-Michel la congrégation de Saint-Maur. Celle-ci s'était donné pour but la rénovation de la règle bénédictine. C'est ce qu'elle fit à Saint-Michel, et une reconstruction de l'abbaye fut entreprise. Elle fut confiée à l'architecte François Le Duc, dit Toscane, et s'étendit de 1685 à 1705. Une église à la taille plus modeste que les ruines de l'église médiévale fut construite au XVIII^e.

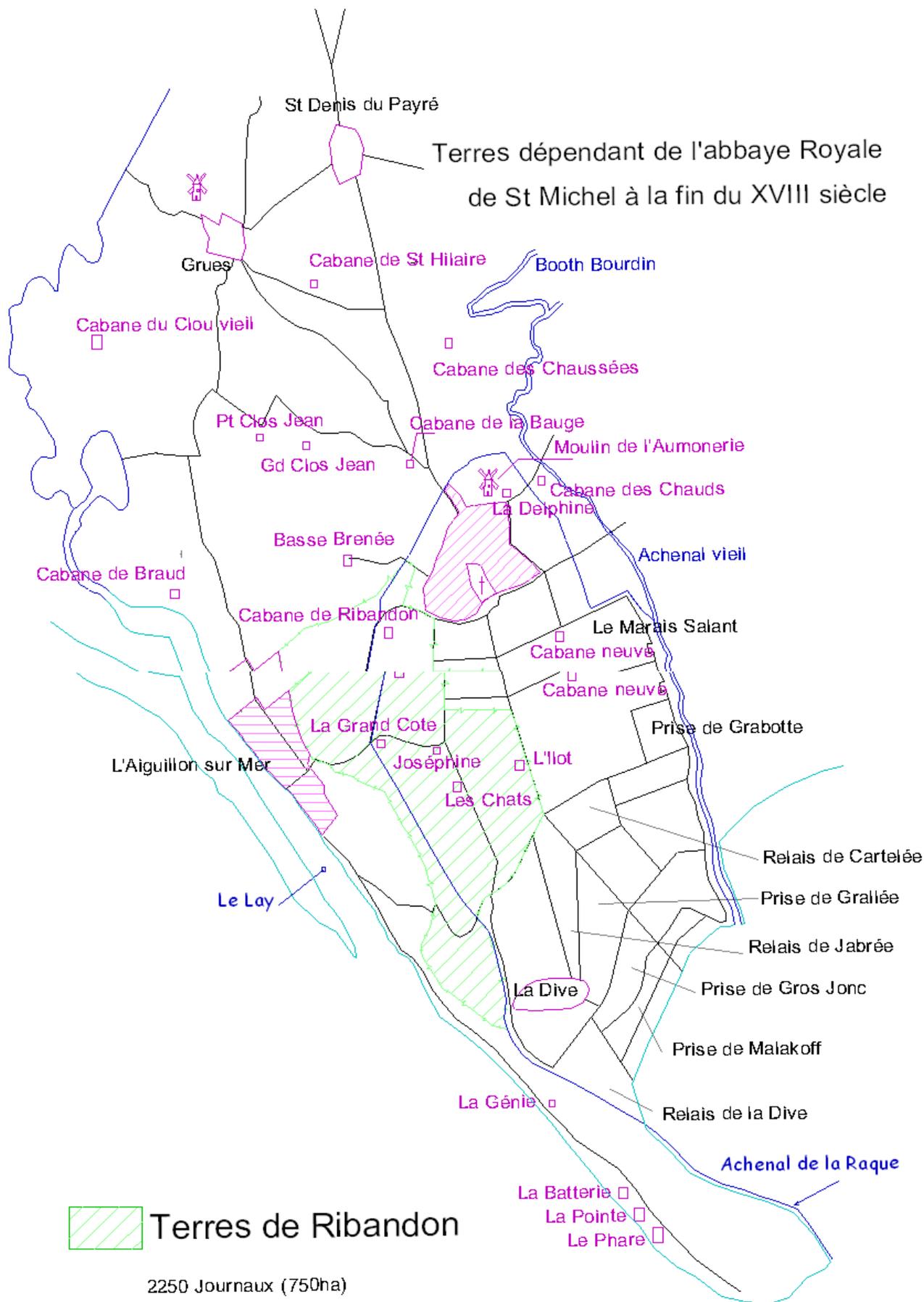
Entre 1738 et 1782, une série de raz-de-marée et d'inondations s'abattent sur les terres entre Saint-Michel et l'Aiguillon.

Le village de l'Aiguillon lui-même a dû être déplacé sous l'effet de l'érosion marine. En juillet 1738, le berger de la ferme de Ribandon, entre Saint-Michel et l'Aiguillon périt avec ses 300 moutons emportés par la mer. Deux ans plus tard, survient une autre tempête qui conduit l'inondation jusqu'aux portes de Luçon.

Parmi les plus graves inondations sont celles du 16 novembre 1940, lors d'un coefficient de marée de 86 seulement et celle du 27 décembre 1999, lors d'un coefficient de marée de 97.

Celle de Xynthia le 26 février 2010 arriva au pied de Saint Michel avec un coefficient de 102 et des vents de 160 km/h ; La Dive est redevenue une île pendant quelques jours.





En 1789, à la veille de la révolution, Il ne reste qu'un prieur et neuf religieux à l'abbaye de St Michel et un décret de l'Assemblée constituante supprime les ordres religieux. L'église abbatiale est détruite.

